

GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	88
titulaires présents :	56
suppléants :	3
pouvoirs :	19
excusés :	10
votants :	78
* voix pour :	77
* voix contre:	
* abstention :	
* NPPPV :	1

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE GRAND COGNAC

—
SEANCE DU JEUDI 4 NOVEMBRE 2021
 —

Aujourd'hui, jeudi 4 novembre 2021, à 18 heures, en vertu de la convocation du jeudi 28 octobre 2021, les membres du Conseil de Grand Cognac se sont réunis salle polyvalente de Merpins – avenue de Montignac (16100), sous la présidence de Monsieur Jérôme SOURISSEAU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. Jean-Claude ANNONIER - Mmes Christine BAUDET – Martine BEAUMARD – Pascale BELLE – MM. Michel BERGER – Morgan BERGER – Mme Lydie BLANC – M. Patrice BOISSON – Mme Marie-Christine BRAUD – MM. Jean-François BRUCHON – Mme Séverine CAILLE – MM. Jean-Jacques DELÂGE – Fabien DELISLE – Jacques DESLIAS – MM. Georges DEVIGE – Brice DEZEMERIE – Mme Elisabeth DUMONT – MM. Bernard DUPONT – Michel ECALLE – MM. Michel FOUGERE – Didier GALLAU – MM. Philippe GESSE – M. Dominique GRAVELLE – MM. Bernard HANUS – Julien HAUSER – Christian JOBIT – Lilian JOUSSON – Jean-Marc LACOMBE – Patrick LAFARGE – Mme Danièle LAMBERT DANAY – Mme Colette LAURICHESSE – MM. Jean-Hubert LELIEVRE - Jean-Louis LEVESQUE – Mme Monique MARTINOT – MM. Dominique MERCIER – Christian MEUNIER – Jean-Luc MEUNIER - Mme Sylvie MOCOEUR – MM. Bruno NAUDIN-BERTHIER – M. Ludovic PASIERB – Mmes Monique PERCEPT – Christiane PERRIOT – Dominique PETIT – MM. Gilles PREVOT – Gilbert RAMBEAU – Mmes Marie-Pierre REY-BOUREAU – Emilie RICHAUD – MM. Florent RODRIGUES – Mme Nicole ROY – MM. Jérôme ROYER – Xavier TRIOUILIER – Mmes Carole VANDEVOORDE – Nadia VARLEZ – Marie-Jeanne VIAN – M. Patrice VINCENT.

Suppléants

Mme Corinne BAURE-BOUTHOLEAU (suppléante de la commune de Salles-d'Angles) – M. Fabien PETINIOT (suppléant de Mme Marie-Christine GRIGNON) – Mme Isabelle TERMINET (suppléante de M. Jean-Philippe ROY)

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

M. Pierre-Yves BRIAND (donne pouvoir à Mme Emilie RICHAUD) – M. Romuald CARRY (donne pouvoir à M. Jérôme ROYER) – Mme Brigitte DESUCHE (donne pouvoir à Mme Christine BAUDET) – Mme Brigitte ESTEVE-BELLEBEAU (donne pouvoir à Gilles PREVOT) – M. Jérôme FROIN (donne pouvoir à Mme Colette LAURICHESSE) - Mme Sylvie GAUTIER (donne pouvoir à M. Michel BERGER) – M. Jean-Marc GIRARDEAU (donne pouvoir à Mme Nadia VARLEZ) – M. Didier GOIS (donne pouvoir à M. Xavier TRIOUILIER) – Mme Christel GOMBAUD (donne pouvoir à Mme Dominique PETIT) – Mme Gérardine GORDIEN (donne pouvoir à Mme Christiane PERRIOT) – M. Yannick LAURENT (donne pouvoir à M. Morgan BERGER) – Mme Laurence LE FAOU (donne pouvoir à M. Dominique MERCIER) – Mme Camille LEGAY (donne pouvoir à M. Philippe GESSE) – M. Annick-Franck MARTAUD (donne pouvoir à M. Patrick LAFARGE) – Mme Virginie PAILLETTE-RIVIERE (donne pouvoir à Mme Monique PERCEPT) – Mme Katie PERROIS (donne pouvoir à M. Jean-Louis LEVESQUE) – M. Christophe ROY (donne pouvoir à Mme Marie-Christine BRAUD) - Mme Nadège SKOLLER (donne pouvoir à M. Bernard HANUS) – M. Mickaël VILLEGER (donne pouvoir à M. Jérôme SOURISSEAU).

EXCUSES

MM. Pierre BERTON – Sébastien BRETAUD – Dominique BURTIN – Jean-Christophe COR – Mme Dominique DAIGRE – MM. Mehdi KALAI – Eric LIAUD – Bernard MAUZE - Philippe PASTIER – Gérard SEGUIN.

Mme Marie-Christine BRAUD est désignée secrétaire de séance.

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
ET RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES
EAU POTABLE – ANNEE 2020
(BUDGET ANNEXE EAU DSP N°50018)**

Vu l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1411-3 sur le rapport annuel du délégataire, L.2224-5 sur le rapport sur le prix et la qualité du service, L.1413-1 sur la commission consultative des services publics locaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission Grand et petit cycles de l'eau réunie le 14 octobre 2021 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 7 octobre 2021 ;

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 20 octobre 2021.

Vu le RPQS 2020 pour les services publics d'eau potable des territoires suivants : « Cognac », Jarnac, « Foussignac – Salles d'Angles », « Segonzac », « Merpins Soloire », « Châteauneuf – Criteuil » ;

Vu les RAD 2020 pour les services publics d'eau potable des territoires suivants : « Cognac », Jarnac, « Foussignac – Salles d'Angles », « Segonzac », « Merpins Soloire », « Châteauneuf – Criteuil » ;

Vu la synthèse du RPQS et des RAD ;

Considérant ce qui suit :

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Les Rapports Annuels des Délégués (RAD) pour les services d'eau potable en délégation de service public doivent être mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

M. Patrice VINCENT ne prend pas part au vote.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré par 77 voix Pour :

- APPROUVENT le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable pour l'exercice 2020 ;
- PRENNENT ACTE des Rapports Annuels des Délégués d'eau potable pour l'exercice 2020 ;
- AUTORISENT le président ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME

Le président,

Le président certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.
(art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Jérôme SOURISSEAU